

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE LANDIVISIAU



CONSEIL COMMUNAUTAIRE
séance du 16 décembre 2025

Délibération n°2025-12-131

Date de convocation : 10 décembre 2025

Conseillers en exercice : 45	Présents : 37	Votants : 43
------------------------------	---------------	--------------

Budgets principal et annexes – Ouverture des crédits par anticipation du vote du budget primitif 2026

L'an deux mil vingt-cinq, le 16 du mois de décembre à 18 heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à Plougourvest, salle intergénérationnelle « Le Pouldu », sous la présidence de M. Henri BILLON, président.

Présents M. BRETON Jean-Pierre, M. JEZEQUEL Jean, M. DUFFORT Jean-Philippe, Mme CLOAREC Marie-Françoise, M. MIOSSEC Gilbert, M. MICHEL Bernard, Mme PORTAILLER Christine, Mme CLAISSE Laurence, M. BODIGUEL Robert, Mme PICHON Marie-Christine, Mme HENAFF Marie Claire, M. THEPAUT Jean-Jacques, M. POSTEC Jean-Yves, Mme CARRER Bernadette, M. SALIOU Louis, M. POT Dominique, Mme POULIQUEN Marie-France, M. GUEGUEN Guy, Mme LE ROUX Catherine, M. CADIOU Bruno, M. GUEGUEN Philippe, M. ABALAIN Jean-Luc, Mme JAFFRES Anne, Mme GUILLERM Babeth, M. RIOU André, Mme MARTINEAU Gaëlle, Mme LE FOLL Sylvie, M. RAMONET Thierry, Mme TORRES Sonia, M. LOAËC Eric, M. PERVES Daniel, M. JEZEQUEL Sébastien, M. ABGRALL Dominique, Mme LE GUERN Marlène, M. GILET Yves-Marie, Mme KERVELLA Julie

Ont donné procuration M. MORRY Yvan à Mme PORTAILLER Christine
M. LE BORGNE Laurent à Mme LE GUERN Marlène
M. PALUD Jean à Mme HENAFF Marie Claire
Mme QUERE Patricia à M. GUEGUEN Philippe
Mme ABAZIOU Nadine à Mme TORRES Sonia
Mme QUILLEVERE Gwénaëlle à M. BODIGUEL Robert

Absent(s) excusé(s) M. BRAS Philippe
M. PHELIPOPOT Samuel

Participe aussi à cette séance, M. FLOCH Erwan, directeur général des services

Secrétaire de séance : M. JEZEQUEL Jean

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Lorsque le budget primitif n'est pas adopté au 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'article L 1612-1 du Code général des collectivités territoriales précise : « ... En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ... ».

Compte tenu que le budget primitif ne sera pas adopté avant le 1^{er} janvier et afin de permettre la réalisation de travaux ayant déjà fait l'objet de décisions favorables ou être en mesure de faire face à des dépenses d'investissement nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité, il est proposé d'ouvrir des crédits par anticipation du vote du budget primitif, conformément aux tableaux figurant ci-dessous, pour le budget principal, ainsi que pour les budgets annexes Equipôle, Ordures ménagères, Eau et Assainissement.

Il est donc proposé d'autoriser l'engagement des crédits d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, hors restes à réaliser, tel que :

BUDGET'S	Crédits ouverts en 2025 (BP + DM)	Crédits ouverts par anticipation (25% maximum)
BUDGET PRINCIPAL		
Chapitre 20	29 000,00 €	7 000,00 €
Chapitre 21	358 010,00 €	89 000,00 €
Chapitre 23	1 740 000,00 €	435 000,00 €
Opération 15 – Randonnées	29 400,00 €	7 000,00 €
Opération 18 – Piscine	381 000,00 €	95 000,00 €
Opération 20 – Matériel, outillage et mobilier	342 422,08 €	85 000,00 €
Opération 22 – Pôle des métiers	100 620,00 €	25 000,00 €
Opération 26 – Tourisme, patrimoine (CIAP)	19 200,00 €	4 800,00 €
Opération 27 – Fonds de concours	1 000 000,00 €	250 000,00 €
Opération 28 – Enfance, jeunesse	508 376,00 €	127 000,00 €
Opération 31 – Kerhuella (Sphère)	26 400,00 €	6 600,00 €
Opération 32 – Espace France Services	8 020,00 €	2 000,00 €
Opération 33 - GEMAPI	20 000,00 €	5 000,00 €
Opération 34 – Commerce et artisanat	110 000,00 €	27 000,00 €
Opération 35 – Développement culturel	5 000,00 €	1 000,00 €
Opération 38 – PLUi-H, PCAET	250 000,00 €	62 000,00 €
Opération 39 – Mobilité, politique vélo	50 000,00 €	12 500,00 €
Total	4 977 448,08 €	1 240 900,00 €
BUDGET ANNEXE EQUIPOLE		
Opération 60 – Acquisition matériel et travaux	54 885,00 €	13 000,00 €
Total	54 885,00 €	13 000,00 €
BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES		
Opération 50 - Matériel	311 000,00 €	77 700,00 €
Opération 51 - Station de transfert	10 000,00 €	2 500,00 €
Opération 52 - Déchèteries	203 200,00 €	50 800,00 €
Total	524 200,00 €	131 000,00 €
BUDGET ANNEXE EAU		
Opération 70 - Etudes et réseaux	4 174 452,20 €	1 043 600,00 €
Opération 71 - Etudes et ouvrages	345 738,05 €	86 400,00 €
Total	4 520 190,25 €	1 130 000,00 €

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT		
Opération 80 - Etudes et réseaux	2 213 153,71 €	553 000,00 €
Opération 81 - Etudes et ouvrages	322 085,19 €	80 500,00 €
Total	2 535 238,90 €	633 500,00 €

Les crédits ouverts par anticipation seront repris dans le budget primitif 2026.

Vu l'article L.1612-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu les arrêtés ministériels du 20 décembre 2024 relatifs à l'instruction budgétaire et comptable M. 57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs et à l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux ;

Vu la conférence des maires du 9 décembre 2025 ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Mme Laurence Claisse, vice-présidente ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Ouvre par anticipation du budget primitif 2026 les crédits d'investissement pour le budget principal selon la répartition figurant ci-dessus.**
- **Ouvre par anticipation du budget primitif 2026 les crédits d'investissement pour le budget annexe Equipôle selon la répartition figurant ci-dessus.**
- **Ouvre par anticipation du budget primitif 2026 les crédits d'investissement pour le budget annexe Ordures ménagères selon la répartition figurant ci-dessus.**
- **Ouvre par anticipation du budget primitif 2026 les crédits d'investissement pour le budget annexe Eau selon la répartition figurant ci-dessus.**
- **Ouvre par anticipation du budget primitif 2026 les crédits d'investissement pour le budget annexe Assainissement selon la répartition figurant ci-dessus.**
- **S'engage à reprendre ces crédits ouverts par anticipation lors de l'adoption du budget primitif 2026 de chacun des budgets concernés.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
le 18 décembre 2025.

Le Secrétaire de séance,
Jean JEZEQUEL.



Le Président,
Henri BILLON.

